

Section 1. Identification				
Identificateur du pro	oduit Come Clean	Version: 7		
		Date d'entrée en vigueur : 15 janvier 2021		
Autres moyens	Sans objet			
d'identification				
Identification du	Chemfax Products Ltd.	Chemfax Products Ltd.		
fournisseur initial	11444 – 42 Street SE			
	Calgary, AB T2C 5C4			
	Tél.: 403-287-2055			
Usage recommandé	Détartrant. Aucune restriction.			
et restrictions				
d'utilisation				
Famille de produit	Acides inorganiques			
Numéro d'urgence	1-855-887-2055 Du lundi au vend	lredi de 8 h 00 à 16 h 30 HNR		

Section 2. Identification des dangers		
Classification du risque		
Dangers physiques	Corrosif pour les métaux – Catégorie 1	
Dangers pour la santé	Toxicité aiguë – Catégorie 4 Corrosion/irritation cutanée – Catégorie 1 Lésions oculaires/irritation – Catégorie 1 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3	
Mention d'avertissement	Danger	
Mention de danger	Peut être corrosif pour les métaux. Nocif en cas d'ingestion. Provoque de graves brûlures cutanées et de sérieuses lésions oculaires. Peut entrainer une irritation des voies respiratoires, une somnolence ou des vertiges.	
Conseils de prudence relatifs à la prévention	A conserver uniquement dans le récipient d'origine. Se laver soigneusement les mains après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit. Ne pas inhaler les	
	poussières ou vapeurs que ce produit dégage. Porter des gants,	



	vêtements, lunettes et masque de protection. Utiliser uniquement à	
	l'air libre ou dans un endroit bien ventilé.	
Conseils de prudence	Afin d'éviter des dommages matériels, recueillir tout produit	
relatifs aux interventions	répandu.	
	EN CAS D'INGESTION : contacter un médecin en cas de malaise.	
	Se rincer la bouche. NE PAS faire yomir.	
	EN CAS DE CONTACT CUTANÉ (ou avec les cheveux) : enlever	
	immédiatement tout vêtement souillé. Rincer abondamment la peau à	
	l'eau claire ou prendre une douche si les vêtements sont éclaboussés.	
	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.	
	EN CAS D'INHALATION : déplacer la victime à l'air libre et la	
	maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.	
	EN CAS DE CONTACT OCULAIRE : se rincer soigneusement les	
	yeux à l'eau claire pendant plusieurs minutes. En cas de port de	
	lentilles de contact, les retirer si la manœuvre est aisée. Poursuivre le	
	rinçage.	
	Traitement particulier: ne pas faire vomir, sauf indication contraire	
	du personnel médical.	
Conseils de prudence	Garder sous clé dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient	
relatifs au stockage	hermétiquement clos.	
Conseils de prudence	Eliminer le contenu / le récipient conformément à la réglementation	
relatifs à l'élimination	locale en vigueur.	
Autres dangers	Aucun	

Section 3. Composition / informations sur les composants			
Dénomination	Nom commun ou synonymes	Numéro CAS et autres	Concentration
chimique		identificateurs uniques	
Acide	Acide muriatique	7647-01-0	10-30 %
chlorhydrique			
Les autres composants sont considérés sans danger et font partie d'un mélange breveté.			

Section 4. Mesures de premiers secours		
Contact oculaire	Se rincer les yeux à l'eau claire pendant 30 minutes. Si l'irritation et la douleur persistent, poursuivre le rinçage. Ne déplacer la personne que si le rinçage peut être poursuivi pendant le transport. Consulter immédiatement un médecin.	
Contact cutané	Rincer la zone affectée à l'eau claire pendant au moins 30 minutes. Si l'irritation persiste, consulter immédiatement un médecin. Ne déplacer	



	la personne que si l'irritation cesse ou si le rinçage peut être poursuivi pendant le transport.
Inhalation	Transporter la victime à l'air frais. En cas de difficulté à respirer, consulter immédiatement un médecin. Réserver l'utilisation de la RCR et l'administration d'oxygène aux personnes formées à cet effet.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Coucher la victime sur le côté gauche afin d'empêcher l'aspiration de vomissures. Consulter immédiatement un médecin. Si la victime est consciente, lui rincer la bouche à l'eau claire.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Tout contact avec ce produit entrainera des brûlures cutanées, oculaires et des muqueuses. Peut provoquer des lésions oculaires permanentes allant jusqu'à la cécité.
Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial	Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin présent.

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie		
Agents extincteurs appropriés et inappropriés	Utiliser les moyens appropriés pour éteindre l'incendie environnant.	
Produits de combustion	Lorsqu'il est chauffé jusqu'à décomposition, le produit dégage des	
dangereux	vapeurs de chlorure d'hydrogène toxiques ; au contact de l'eau ou de	
	la vapeur, il libère de la chaleur ainsi que des vapeurs toxiques et	
	corrosives. Sa dégradation oxydative thermale entraine la formation	
	de vapeurs nocives et d'hydrogène, gaz ayant des propriétés	
	explosives.	
Risques spécifiques	Ce produit réagit au contact des métaux en libérant de l'hydrogène.	
inhérents au produit		
Équipements de	Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome et	
protection particuliers et	des vêtements de protection intégrale. Utiliser de l'eau pulvérisée pour	
précautions spéciales pour	refroidir les récipients et structures exposés à l'incendie.	
les pompiers		
	Réaction aux métaux engendrant la production d'hydrogène	
	inflammable. Les récipients exposés à une chaleur intense devront	
	être refroidis avec de l'eau afin d'empêcher la formation de vapeur	
	pouvant entrainer leur éclatement. Utiliser des jets d'eau pulvérisée ou	
	du brouillard d'eau pour réduire ou détourner la vapeur.	

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel



Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence	Gants (en caoutchouc / néoprène), combinaison de protection et chaussures de sécurité résistant aux produits chimiques. Suivre les consignes de sécurité préétablies. Seul des personnels correctement équipés, formés et fonctionnels devraient tenter d'obturer une fuite. Evacuer le reste du personnel loin de la zone à risque. Revêtu d'un équipement de protection complet, appliquer le dispositif d'urgence approprié ou toute autre technique de protection afin d'obturer la fuite, si possible.	
Précautions	Empêcher la matière déversée de pénétrer dans les drains de surface et	
environnementales	les cours d'eau.	
Méthodes et matériaux à	Circonscrire le déversement et obturer la fuite. Restreindre l'accès à la	
utiliser pour le	zone touchée aux personnes nécessaires et portant un équipement de	
confinement et le	protection approprié. Ventiler la zone du déversement. Neutraliser avec	
nettoyage	de l'eau de chaux, du carbonate de calcium ou des cristaux de soude.	
	Laver la zone du déversement à grande eau pour éliminer les résidus.	

Section 7. Manutention et stockage		
Précautions relatives à la	Produit corrosif, à manipuler avec précaution. Les récipients vides	
sûreté en matière de	peuvent contenir des résidus dangereux. Ne jamais ajouter de l'eau dans	
manutention	le produit. Ne pas mélanger avec des produits tels que l'eau de javel.	
Conditions de sécurité relatives au stockage	Stocker dans un endroit frais, sec, bien ventilé et à l'abri du rayonnement solaire. Maintenir le récipient hermétiquement fermé après emploi. Afin de relâcher la pression à l'intérieur des barils, il pourra être nécessaire de les ventiler.	

Section 8. Contrôle de l'exp	position/protection	n individuelle		
Paramètres de contrôle	TWA: 8 Hr	STEL: 15 min	Plafond	DIVS*
Acide chlorhydrique	2 ppm		5ppm	50 ppm
	ACGIH		OPSHA	
	*présentant un	danger immédiat pour	la vie ou la sant	té
Contrôle de l'exposition	Ventilation locale par aspiration			
Mesures d'ingénierie	Veiller à ce que la ventilation soit suffisante, surtout en lieu clos.			
appropriées	Veiller à ce que des stations de lavage oculaire et des douches de			
	sécurité se trouvent à proximité du poste de travail.			
Mesures de protection				
individuelle				
Protection oculaire /	Lunettes de protection.			
faciale	-			
Protection cutanée	Gants (en caoutchouc / néoprène), combinaison protectrice et			
	chaussures de s	écurité résistant aux pr	oduits chimique	es.



Protection des voies	Appareil de protection respiratoire équipé de cartouches filtrantes anti
respiratoires	vapeur et brumes acides.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques		
Apparence	Liquide de coloris ambré	
Odeur	Piquante	
Seuil olfactif	Données non disponibles	
pH	0.1 (1 N solution aqueuse)	
Point d'éclair	Incombustible	
Point initial d'ébullition et	PIE 48 °C	
domaine d'ébullition		
Point de fusion et point de	Indéterminé	
congélation		
Taux d'évaporation	Indéterminé	
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet	
Limites supérieures et inférieures	Données non disponibles	
d'inflammabilité ou d'explosivité		
Tension de vapeur	14.1 kPa	
Densité de vapeur	Indéterminée	
Densité relative	1.09	
Solubilité	Soluble	
Coefficient de partage, n-	Données non disponibles	
octanol/eau		
Température d'auto-inflammation	Données non disponibles	
Température de décomposition	Données non disponibles	
Viscosité	Données non disponibles	

Section 10. Stabilité et réactivité	
Réactivité	Réaction exothermique au contact de bases
Stabilité chimique	Stable
Risque de réactions	Réaction avec certains produits incompatibles (aldéhydes, époxydes)
dangereuses	pouvant entrainer la polymérisation du produit.
Conditions à éviter	Chaleur et exposition directe au rayonnement solaire.
Matières incompatibles	Bases fortes, métaux, oxydes métalliques, hydroxydes, amines,
	carbonates, produits alcalins, cyanures, sulfures, sulfites,
	formaldéhyde.
Produits de décomposition	Dans des conditions normales d'utilisation, le produit ne se
dangereux	décompose pas.



Section 11. Données toxicologiques			
Toxicité des composants	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 respiratoire
Hydroxyde de sodium (soude caustique)	700 mg/kg (rat)	> 5010 mg/kg (lapin)	3124 ppm (rat)
Voies d'exposition probables			
cutanées :	Peut causer de grave	es brûlures.	
oculaires :	_	es brûlures et provoquer l	
respiratoires :	-	our l'appareil respiratoire.	
		luit dégage peut provoque	
		dans les poumons). L'ap	parition des
,		prendre plusieurs heures.	
orales:	Nocif en cas d'inge		
Estimations de la toxicité	Nocif en cas d'inge	stion.	
aiguë (ETA) STOT (Toxicité spécifique	Dout govern ung irrit	tation des voies respiratoi	rac
pour certains organes cibles)	reut causer une irri	tation des voies respirator	ies.
- exposition unique			
Toxicité par aspiration	Données non dispor	nibles	
STOT (Toxicité spécifique	Données non dispor		
pour certains organes cibles)	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
– expositions répétées			
Corrosion/irritation cutanée	Provoque de graves	brûlures cutanées.	
Lésions oculaires graves/	Provoque de graves	lésions oculaires	
irritation			
Sensibilisation cutanée ou	Données non dispor	nibles	
respiratoire	<u> </u>	\ 1 \ \ 1 \	
Cancérogénicité	•	possède aucune propriété	cancérogène
D 4	reconnue.		
Reprotoxicité	D(.9.1	
- fonction sexuelle et fertilité	Données non dispor	nibles	
- développement postnatal	Ce produit ne devra	it pas avoir d'effets néfas	tes sur la reproduction
- developpement postnatar	ou le développemen	-	ies sur la reproduction
- effets sur ou via la	Données non dispor	•	
lactation	2 omices non dispor		
Mutagénicité sur cellules	Aucune donnée ind	iquant que ce produit ou l	'un de ses composants
germinales		le concentration supérieur	-
	caractère mutagène		
Effets interactifs	Données non dispor		
Autres renseignements	Données non dispor	nibles	



Section 12. Données écologiques	
Ecotoxicologie	Acide chlorhydrique
	LC50 : 282 mg/l (gambusie)
	LC50: 3,6 mg/l (crapet arlequin)
Persistance et dégradation	Produit non biodégradable. Sera probablement neutralisé par
	l'alcalinité du milieu naturel et transformé en chlorure de sodium.
Potentiel de	Données non disponibles
bioaccumulation	
Biodégradabilité	Données non disponibles
Mobilité dans le sol	Données non disponibles
Remarques spécifiques	Nocif à petite dose pour les organismes aquatiques. Sa toxicité est
	essentiellement liée au taux de pH.
Autres effets nocifs	Données non disponibles

Section 13. Données sur l'élimination du produit	
Elimination du produit	Eliminer le contenu / le récipient conformément à la réglementation locale en vigueur.

Section 14. Informations relatives au transport	
Numéro ONU	UN1789
Désignation officielle pour	Solution d'acide chlorhydrique
le transport selon l'ONU	
Classe(s) de dangers	8
relative(s) au transport	
Groupe d'emballage	III
Dangers	Sans objet
environnementaux	
Transport en vrac	Sans objet
Précautions spéciales	Sans objet
Numéro dans le guide des	157 (acide chlorhydrique)
mesures d'urgence du	
Ministère des Transports	

Section 15. Informations sur la réglementation



Inventaire LIS (Canada)	Tous les composants de ce produit figurent sur la Liste intérieure des substances (LIS), la Liste extérieure des substances (LES), ou en sont
	exempts.
TSCA	Tous les composants de ce produit figurent à l'Inventaire du Toxic
	Substances Control Act (TSCA) ou en sont exempts.
Informations	Aucune
additionnelles	

Section 16. Autres informations	
Classement	Santé-2/ Inflammabilité-0/Réactivité-2/Risque spécifique-Sans objet
NFPA	
Cot SIMD	Santé-2/ Inflammabilité-0/Réactivité-2/ Protection individuelle-cf. Section 8.
Préparé par :	Services techniques de Chemfax Products Ltd.
Date de préparation : 6 janvier 2012	
Date de la plus récente révision : 15 janvier 2021	

Clause de non-responsabilité Note à l'attention du lecteur

A notre connaissance, les informations contenues dans la présente fiche sont exactes. Le fournisseur mentionné ci-dessus et ses filiales déclinent toute responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des données figurant dans le présent document. Il incombe à l'utilisateur de déterminer l'adéquation du produit avec l'usage qu'il veut en faire. Tous les matériaux sont susceptibles de présenter des risques et doivent être utilisés avec précaution. Bien que certains de ces risques soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

Chemfax Products Ltd. décline toute responsabilité, expresse ou tacite, relative à la qualité marchande et à l'adéquation du produit pour un usage particulier.